

**Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 5 décembre 2016 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.**

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire  
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1  
M<sup>me</sup> Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2  
M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3  
M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4

Sont absents : M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5  
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

16-12-211 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

16-12-212 **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 7 novembre 2016;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance tenue le 7 novembre 2016, tel que rédigé.

16-12-213 **Adoption du calendrier des séances ordinaires 2017 du conseil municipal de Trois-Rives**

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare. et unanimement résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19 h 30. Elles auront lieu à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives:

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| - 9 janvier (2 janvier : jour férié) | - 3 juillet                                    |
| - 6 février                          | - 7 août                                       |
| - 6 mars                             | - 11 septembre (4 septembre : Fête du Travail) |
| - 3 avril                            | - 2 octobre                                    |
| - 1 <sup>er</sup> mai                | - 13 novembre                                  |
| - 5 juin                             | - 4 décembre                                   |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

16-12-214

#### **Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve le budget 2017 de l'entente intermunicipale pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement, à raison de 42,50 \$ par heure de service, et d'accepter l'horaire de l'inspecteur proposé.

16-12-215

#### **Demande de dérogation à la réglementation municipale de PF Résolu Canada inc.**

Considérant que l'article 28.6 du règlement de zonage de la municipalité de Trois-Rives stipule que les superficies maximales d'aire de coupe à blanc ne peuvent excéder 1 hectare dans les peuplements de catégorie 1, et 10 hectares dans le cas des peuplements de catégorie 2;

Considérant que le plan d'aménagement forestier 2010-2035 pour les terrains privés de PF Résolu Canada inc. prévoit un aménagement forestier qui ne cadre pas avec ces nouvelles restrictions en vigueur depuis le 22 août 2016;

Considérant qu'en vertu de l'article 28.13 dudit règlement, PF Résolu Canada inc. présente une demande de dérogation afin de pouvoir continuer à appliquer leur plan général d'aménagement forestier;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte la dérogation demandée en approuvant le plan de récolte 2016-2017 de PF Résolu Canada inc.

16-12-216 **Nomination d'un chemin privé**

Considérant que le nom *Chemin de l'Isle* a été proposé par le propriétaire d'un chemin privé;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu que le conseil municipal de Trois-Rives demande à la Commission de toponymie du Québec de l'officialiser.

16-12-217 **Approbation des dépenses pour les travaux exécutés aux chemins municipaux**

Sur la proposition d'Hélène Bellemare, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu:

- Que le conseil municipal approuve les dépenses de 11 635,07 \$ pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

16-12-218 **Demande de marge de crédit à la banque CIBC**

Considérant les dépenses exceptionnelles à rencontrer en début d'année dont celles, entre autres, relatives à des travaux de voirie exécutés et pour lesquels nous attendons des subventions;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives demande à la banque CIBC si la municipalité de Trois-Rives pouvait disposer d'une marge de crédit de 200 000 \$.

16-12-219 **Demande de contribution de la Société Canadienne de la Croix-Rouge**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, de renouveler, pour une période de trois ans, l'entente soumise par la Société Canadienne de la Croix-Rouge en ce qui a trait aux services aux sinistrés, et d'autoriser Lucien Mongrain, maire et Nicole Léveillé, directrice générale, à la signer;

Il est également résolu que la Municipalité de Trois-Rives s'engage à verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente, comme suit :

- 2017-2018 :160 \$
- 2018-2019 :160 \$
- 2019-2020 :160 \$

16-12-220

**Demande de dérogation mineure de Guillaume Bourque**

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par Guillaume Bourque auprès de l'inspecteur municipal, visant à obtenir l'autorisation d'installer une roulotte de camping tout au long de l'année sur son terrain au lac Noir;

Considérant que l'article 13.2 du règlement de zonage 2016-03 de la municipalité, de Trois-Rives stipule que les roulottes sont permises uniquement comme habitation temporaire pour une durée maximale de 30 jours pendant la période comprise entre le 15 avril et le 31 octobre;

Considérant que le règlement de zonage a été mis à jour en 2016 et que cet article reste valable;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de la refuser afin de ne créer aucun précédent en ce sens sur le territoire;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives refuse cette demande de dérogation.

16-12-221

**Nomination du représentant de la municipalité de Trois-Rives autorisé à signer l'entente de gestion à intervenir entre la municipalité et le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs**

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives nomme Lucien Mongrain, maire, comme représentant dûment autorisé pour signer le document intitulé *ENTENTE DE GESTION concernant la réfection, l'amélioration ou la reconstruction des traverses de cours d'eau du domaine de l'État dans la région Mauricie et Centre-du-Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec*, relative au projet numéro 16\_04\_041\_046 – Pont du chemin Lac-Mékinac (H041-118).

16-12-222

**Adhésion 2017 au Service de transport adapté Mékinac**

Il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives :

- Mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2017;
- Adopte les prévisions budgétaires 2017 de la Corporation de Transport Adapté Mékinac, au montant de 157 728 \$;
- Accepte de verser la cotisation de 1 293 \$ qui est attribuée à Trois-Rives.

16-12-223

**Demande de la Maison des familles de Mékinac**

Considérant que la Maison des familles de Mékinac sollicite l'appui financier de la municipalité pour l'édition 2016 de son projet visant à distribuer des cadeaux aux enfants des familles à faible revenu de tout le territoire de Mékinac;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accorde un montant de 100 \$ en guise de participation financière à ce projet.

16-12-224

**Offre de vente à titre gratuit par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles à la Municipalité de Trois-Rives**

Considérant qu'en vertu des dispositions de la *Loi sur les terres du domaine de l'État (L.R.Q. c. T-8.1* et du *Règlement sur les cessions à titre gratuit de terres pour l'usage d'utilité publique (L.R.Q. c. T-8.1, r.1)* le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) est disposé à céder gratuitement à la Municipalité de Trois-Rives les terrains suivants situés dans la municipalité de Trois-Rives : Lots 4 872 941, 4 872 863, 4 872 877, 4 873 420, 4 873 421;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'informer le MERN que le conseil municipal de Trois-Rives accepte sa proposition en rapport avec l'offre de vente précitée.

Il est également résolu de mandater le maire Lucien Mongrain et la directrice générale Nicole Léveillé pour signer l'acte de vente, pour et au nom de la Municipalité de Trois-Rives.

16-12-225

**Mandat à Me Mario Gagnon**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives confie à Me Mario Gagnon, notaire à Saint-Tite, le mandat de préparer l'acte de cession par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles à la Municipalité de Trois-Rives, des terrains décrit dans la résolution précédente numéro 16-12-224.

16-12-226

**Approbation de la liste des personnes endettées pour taxes**

Considérant qu'en vertu de l'article 1022 du Code municipal, la secrétaire-trésorière soumet au conseil municipal la liste des personnes endettées pour taxes au 5 décembre 2016;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve cette liste.

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par Lise Roy Guillemette qu'un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2017, sera présenté à une séance ultérieure.

16-12-227

**Support financier de la municipalité à la Coopérative de solidarité Mékinac**

Considérant qu'en janvier 2012, le conseil municipal de Trois-Rives accordait à la Coopérative de solidarité de Mékinac un don annuel équivalent au montant de la taxe foncière de l'immeuble situé au 586, chemin Saint-Joseph dont elle est propriétaire et ce, pour une durée de cinq ans;

Considérant que 2016 est la cinquième année de cet accord et que la Coopérative demande de la reconduire pour l'année 2017;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives acquiesce à cette demande pour l'année 2017.

16-12-228

**Demande de location centre communautaire**

Considérant la demande de location de la salle communautaire à Grande-Anse par madame Yolande Doucet pour le 30 décembre 2016;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'accepter de lui louer le local, en autant qu'elle soit en règle avec la Régie des alcools des courses et des jeux, le cas échéant.

**Correspondance**

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Julien Marcotte, conseiller politique et adjoint aux communications du ministre des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, Pierre Arcand, qui accuse réception de notre lettre du 8 novembre dernier concernant l'augmentation du prix des baux de villégiature.

Il dit avoir pris bonne note du contenu de notre envoi et nous assure qu'il recevra toute la considération requise.

- D'Yves Arseneault, avocat à la Société d'exploitation forestière Nord-Joli inc., qui nous confirme l'acceptation de la proposition de la municipalité quant au renouvellement de la location de l'espace déterminé dans le bail de l'écocentre et l'utilisation de la quantité de sable convenue.

- De Marie-Ève Turner, chef du Service des inventaires et du Plan à la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec du ministère des Transports, qui accuse réception de la résolution 16-10-183 concernant une demande de révision de la limite de vitesse sur la route 155, à la hauteur de Rivière-Matawin.

Elle précise que cette demande a été confiée à l'équipe en sécurité routière pour analyse et que nous serons informés du développement du dossier.

16-12-229

#### **Dépôt de la correspondance**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 5 818,10 \$ dont voici le détail :

|                           |  |          |
|---------------------------|--|----------|
| Salaire administration    | Sem. du 30 oct. et du 6, 13 et 20 nov.     | 4 671,72 |
| Ginette Roy Saint-Arnault | Service de conciergerie novembre           | 600,00   |
| Hydro-Québec              | Électricité garage                         | 29,41    |
| Vis Mauricie              | Matériaux restauration pont Lac-Mékinac    | 507,21   |
| B.Bigras, D. Cavanagh     | Remboursement taxes mise à jour évaluateur | 9,76     |

16-12-230

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Hélène Bellemare il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

16-12-231

#### **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 5 décembre 2016 totalisant 141 546,81 \$

|                       |                               |          |
|-----------------------|-------------------------------|----------|
| Lucien Mongrain       | Rémunération et allocation    | 1 012,64 |
| Godfrey Plachta       | Rémunération et allocation    | 347,36   |
| Hélène Bellemare      | Rémunération et allocation    | 347,36   |
| Caroline Naud         | Rémunération et allocation    | 347,36   |
| Lise Roy Guillemette  | Rémunération et allocation    | 347,36   |
| Ninon Fortier         | Rémunération et allocation    | 347,36   |
| Jean-Paul Rheault     | Rémunération et allocation    | 347,36   |
| Lucien Mongrain       | Frais de déplacement          | 337,92   |
| Godfrey Plachta       | Frais de déplacement          | 83,52    |
| Ninon Fortier         | Frais de déplacement          | 49,92    |
| Monique Bernier       | Frais de déplacement          | 43,20    |
| Télébec ltée          | Service téléphonique          | 115,62   |
| Télus Mobilité        | Téléphone cellulaire          | 24,00    |
| L'Union-Vie Compagnie |                               |          |
| Mutuelle d'assurance  | Assurance collective novembre | 804,60   |

|   |   |           |
|---|---|-----------|
| Télécommunications Xittel               | Service téléphonique  | 33,37     |
| Groupe CLR                              | Temps d'onde radio  | 17,25     |
| MRC de Mékinac                          | Enfouissement déchets Régie et vidange boues fosses septiques et entente inspecteur + déplacement et service internet et entretien réseau | 8 488,67  |
| Mach. W. St-Arnault & fils              | Réfection pont ch. Lac-Mékinac  | 6 956,96  |
| Service Cité-Propre inc                 | Collecte et transport ordures et levée et location des conteneurs et conteneur écocentre 5 et 21 octobre                                  | 5 640,51  |
| Ministre des Finances                   | Frais annuels élévateur   | 82,61     |
| ICO Technologie                         | Support annuel –Licence Sécurité civile   | 52,00     |
| Les Éditions communautaires des Chenaux | Publication avis-3 <sup>e</sup> année du rôle d'évaluation  | 257,54    |
| R. Léveillé Extincteur 2010             | Inspection annuelle et recharge extincteurs   | 79,35     |
| Daniel Doucet                           | Déneigement chemin de l'Anse 1 <sup>er</sup> vers.  | 1 700,00  |
| Mach. W. St-Arnault & fils              | Déneigement chemins municipaux 1 <sup>er</sup> vers.  | 52 651,73 |
| Robert Doucet                           | Déneigement ch Lac-aux-Sleighs 1 <sup>er</sup> vers.  | 9 000,00  |
| Salaire journaliers                     | Novembre : pose pancarte et déplacement   | 141,34    |
| Location St-Tite inc                    | Location d'équipement réparation pont chemin du Lac-Mékinac   | 160,95    |
| Chambre de commerce Mékinac             | Gala reconnaissance billets, cadre hommage  | 839,32    |
| Daniel Durocher inc.                    | Réparation fil patinoire et lumières de rue   | 646,58    |
| Multi-Service Paul Guillemette          | Enfouissement fil patinoire   | 78,75     |
| Desaulniers Gélinas Lanouette...        | Vérification 2015 et reddition de compte  |           |
|   | Programme Ministère des Transports  | 7 243,42  |
| Acier Rayco                             | Réfection pont Passe-à-Groleau  | 4 277,92  |
| La Coop Univert                         | Réfection pont Passe-à-Groleau  | 8 769,10  |
| Petite caisse                           | Frais de déplacement, poste et divers   | 69,90     |
| Les Excavations Jovanex inc.            | Réfection pont Passe-à-Groleau  | 24 058,52 |
| Fleuriste Marie-Paule                   | Condoléances  | 75,88     |
| Service des Loisirs Mékinac             | Aide fête Noël enfants St-Joseph-de-Mékinac   | 140,00    |
| Yves Paquette                           | Frais déplacement CCU 29 novembre   | 16,32     |
| Réjean Lahaie                           | Frais déplacement CCU 29 novembre   | 12,96     |
| Multi-Service Paul Guillemette          | Travaux Centre communautaire  | 100,00    |
| Mach. W. St-Arnault & fils              | Travaux de voirie   | 2 512,20  |
| Xerox Canada Ltée                       | Photocopies   | 117,71    |
| Service Cité-Propre                     | Ajout transport vers site Champlain   | 103,47    |
| Buroplus                                | Fournitures de bureau   | 110,55    |
| Scierie Goulet                          | Réfection pont Passe-à-Groleau  | 1 563,66  |
| Coopérative solidarité Mékinac          | Produits d'entretien et divers  | 85,96     |
| Nicole Léveillé                         | Cadeaux bénévoles goûter frais déplacement  | 296,19    |
| Philippe Doucet                         | Nettoyage bacs chemin Lac-Mékinac   | 57,66     |
| Hydro-Québec                            | Éclairage public  | 480,22    |
| La Coop Univert                         | Matériaux rénovation  | 72,66     |



### **Paiement pré-autorisé**

SSQ Groupe Financier                      Cotisations régime retraite novembre                      441,44

#### 16-12-232                      **Fermeture bureau municipal**

Il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, de fermer le bureau municipal de Trois-Rives du 21 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement, durant la période des fêtes.

#### 16-12-233                      **Déneigement et entretien des conteneurs du chemin du Lac-Mékinac**

Considérant que la municipalité doit voir à la propreté du site où sont installés des conteneurs à déchets sur le chemin du Lac-Mékinac, et faire déneiger leurs couvercles;

Considérant que Philippe Doucet serait prêt à effectuer ce travail au coût de 400 \$ pour la saison;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'accepter cette proposition.

#### 16-12-234                      **Demande d'heures additionnelles – Poste secrétaire-trésorière adjointe 2016**

Considérant que lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2016, il a été convenu d'allouer en moyenne hebdomadairement 35 heures au poste de secrétaire-trésorière adjointe et de réévaluer ce nombre d'heures vers la fin de l'année, selon les exigences;

Considérant que pour bien terminer l'année 2016, la secrétaire-trésorière adjointe aurait besoin de 30 heures additionnelles;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'accorder le nombre additionnel d'heures précité au poste de secrétaire-trésorière adjointe pour l'année 2016.

#### 16-12-235                      **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.